

Gérer les camping-cars : mission impossible ?

Camping-car rime avec liberté, une nouvelle formule de tourisme qui a le vent en poupe. L'ouest de la Cornouaille, avec sa variété de sites naturels et patrimoniaux, est très plébiscité par les camping-caristes. Chaque été, la fréquentation sur ce territoire est exponentielle. Alors le camping-car : manne financière ou souci ? L'association Ouest Cornouaille Promotion (AOCP) a choisi de prendre le problème à bras le corps.

Mardi, à Pouldreuzic, élus, camping-caristes, professionnels des offices de tourisme et des campings du Pays bigouden, Cap-Sizun et Douarnenez ont débattu avec passion de l'accueil des campingcars. Pas d'avancée significative, mais le dossier reste ouvert.

Ça coince !

Le phénomène camping-car fait parfois grincer des dents sur les communes littorales de l'Ouest Cornouaille, soumises à une forte pression, en juillet et août. Prises au dépourvu, ces communes ne savent pas toujours comment réagir face à cet afflux conséquent



d'améliorer une situation parfois tendue : comment en effet concilier les intérêts des camping-caristes, des communes et des professionnels de camping aux desiderata parfois divergents ?

avec souvent un « scotchage » des véhicules en front de mer. Autre cas de conscience pour les élus : de par sa situation d'itinérant, contrairement aux autres touristes, le camping-cariste n'est pas soumis à la taxe de séjour. Ceinture donc pour les communes, sur une participation au développement touristique. Les propriétaires des campings n'y trouvent pas non plus leur compte, certains ont équipé leurs campings d'aires de service ou de stationnement, mais les camping-caristes les boudent : trop chers, insuffisants, inadaptés

Etat des lieux de la fréquentation

Comprendre pour mieux réagir tel est la politique de l'AOCP. L'association a joué les enquêteurs, cet été, auprès des camping-caristes. Calculatrices en main, un comptage a été fait du 15 juin au 15 septembre, sur 28 sites de l'Ouest Cornouaille.

Pics de fréquentation, en août, avec 232 camping-cars en moyenne par jour et 181 en juillet. L'offre d'accueil sur le secteur Ouest Cornouaille est plutôt bonne avec des aires de services comprenant des bornes

d'eau et de vidanges, proposées aux camping-caristes. Ces aires de services, réparties entre campings, supermarchés ou communes, sont présentes sur 18 communes essentiellement littorales.

Une marée de véhicules ventouses

Ce sont les aires de stationnement qui posent problème : comment dégager, en été, les fronts de mer de cette marée de véhicules ventouses ?

Françoise Deroëck

de l'association Camping-car liberté s'est fait le porte-parole des camping-caristes.

Leur souhait : des aires de stationnement à l'échelon intercommunal, disséminées autour d'une aire de services, associées à des itinéraires découvertes.

Des aires de stationnement définies au niveau intercommunal, des aires redistribuées des communes littorales vers les communes de l'intérieur : la réponse à l'engorgement nocturne des bords de mer ?

Une dernière affirmation : les camping-caristes sont mobiles toute l'année, le tourisme rural peut y trouver un créneau. Alors, les camping-caristes ? Synonymes de retombées économiques réelles pour la région d'accueil ? Un dossier complexe à suivre.

Portrait-robot du camping-cariste

Les camping-caristes fréquentant l'Ouest Cornouaille ont entre 46 et 60 ans. 70 % d'entre eux voyagent sans enfant. Petite surprise : ils ne sont pas issus de catégories socioprofessionnelles très élevées : si plus de 20 % sont des cadres, 17 % sont retraités et 18 % sont employés. Pratiquant d'un tourisme intra-régional, le camping-cariste est breton

Le porte-monnaie du camping-cariste

Le camping-cariste dépense en moyenne 40 € par jour et par personne. Les dépenses principales sont destinées à l'alimentation de la personne et du véhicule. Un quart du budget va à l'essence, au gaz... La moitié du budget est utilisée pour les dépenses alimentaires (un tiers 'achat en grande surface, un tiers dans les petits commerces et les marchés et le dernier tiers pour les restaurants et les bars).